

LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N^o. XIII, 24 JUIN 1836.

[PRIX: 2 PENCE



La ci-devant Adèle Egalité, Eugénie-Adélaïde-Louise,
Mademoiselle d'Orléans, sœur du roi du 7 Août, vue dans le moment du
laisser-aller qui succède au confectionnement et au goûter de ses cerises à l'eau-de-vie.

“Après l'habileté au tir de notre *Bugeaud*, la fidélité surprenante de ce bon *Athalin*, la légèreté gracieuse de notre cher *Montalivet*, les prétentions savantes de cet excellent *Vatout*, et la délicate probité de ce petit *Thiers*, je ne connais rien, mais rien au monde, d'aussi délicieux qu'un goûter de mes cerises à l'eau-de-vie.”

Pensées de la susdite.

Ceux qui connaissent la sœur chérie du roi des Français, ne reprocheront pas cette fois à la Caricature d'être méchante, car certainement l'*original* est infiniment moins bien que le portrait que voici, la Caricature s'étant beaucoup moins attachée à la figure qu'à reproduire l'abandon, le *laisser-aller* des attitudes de la dame, dans les *piquants* passe-temps de ses nobles loisirs, une singularité dans la carrière de la bien véritable et digne fille de *Philippe Egalité*, fils (à ce qu'il disait lui-même), du *cocher Montfort*. Ce qu'il y a de remarquable dans

la carrière déjà un peu longue de cette *demoiselle*, c'est qu'ayant traversé le plus obscurément possible les années de sa jeunesse dans l'émigration, où son titre d'amie de *la citoyenne Péthion*, et son nom d' *Adèle Egalité* ne lui firent pas de nombreux amis; on n'a réellement commencé à s'occuper d'elle, qu'à cette époque de la vie des femmes où on n'en dit généralement plus rien. Cette singularité ne tient ni à un mérite transcendant développé tard, ni à quelque action généreuse qui force l'opinion, ni à une preuve éclatante de vertu, de bonté ou de courage; non, lecteurs, rien de tout cela n'a contribué à la célébrité désormais acquise à la sœur chérie de Louis-Philippe; cette célébrité, ce bruit de renommée, l'intéressante personne que voilà, le doit uniquement à son habileté merveilleuse du confectionnement des cerises à l'eau-de-vie.

Cette habileté qui assurerait la fortune d'une *limonadière*, était restée enfouie dans l'intérieur du ménage de famille du Palais-Royal; quelques rares élus seulement en goûtaient parfois les fruits; mais appelée à partager les opprobres de la royauté de son frère, vivant sous les transparents lambris d'une royale demeure, là plus de secret, et il n'a fallu que peu de jours passés aux Tuileries, pour que Paris et la France répétassent à l'envie: "La sœur chérie du roi des Français possède une habileté extraordinaire pour le confectionnement des cerises à l'eau-de-vie, et elle n'en offre jamais une sans en goûter au moins douze, pour s'assurer qu'elles sont dignes de son savoir-faire dans les spiritueux."

Cette habileté fut, dit-on, une des dernières consolations de cet honnête sauveur de la monarchie de Louis-Philippe, le délateur de Morey et Pépin, qui avait obtenu de la reconnaissance de la sœur du cher monarque, sauvé la positive promesse de la recette pour les cerises à l'eau-de-vie, pour tenir lieu d'un fond de limonadier à sa borgne concubine dans le lieu même où ses délations secondèrent si bien l'équité et la justice des juges du Luxembourg, pour faire mourir deux hommes innocents; l'établissement n'a pu avoir lieu malgré les bienveillantes protections de haut lieu, par la raison que le peuple français ne veut pas apprécier les vertus des délateurs, ni le service d'un assassin tuant trente innocents pour sauver une monarchie qu'il ne viendra en tête à aucun Français d'appeler innocente.

Hors l'habileté reconnue pour les cerises à l'eau-de-vie, la sœur de Philippe est douée, je ne dirai pas de vues économiques, mais d'un instinct d'épargne qui lui compose, par un arrangement auquel nulle autre princesse n'eut jamais songée, un revenu qu'on peut appeler la rente d'aumône, puisqu'il se prélève sur les bons de pain et de viande destinés aux indigents, et que sous la légitimité, Madame d'Angoulême et la Duchesse de Berri faisaient donner aux pauvres, ce qui est une des prodigalités de la restauration, bons de pain et de viande, qu'Adèle Egalité leur fait vendre à moitié du prix, ce qui s'appelle une des ladreries économiques de la dynastie du 7 Août.

Donnons le moins possible et prenons le plus que nous pouvons, est encore une des maximes favorites d'Adèle Egalité, maxime qui forma une si étroite intimité avec la parente de têtes couronnées et la fatale maîtresse du malheureux duc de Bourbon, intimité d'un éclat si moral, et qui non-seulement a duré jusqu'à la corde, mais qui même y a survécu, ce qui fait dire qu'il est malheureux qu'il n'en soit ainsi du dernier des Condés.

Comme les vertus et les qualités les plus utiles à celui qui les pratique, sont les moins appréciées par autrui, la mesure économique sur les bouts de chandelles, pratiquée dans les corps-de-garde par la sœur du cher monarque à bon marché manqua de priver la sacré personne de celui-ci, de la fidélité et du dévouement de la garde nationale de la banlieue, dont quelques mutins en blouse trouvèrent mauvais que la sœur du roi citoyen vint enlever de leurs gibernes civiques, les bouts de chandelle ou la chandelle entière, épargne permise sur une nuit de corps-de-garde et de patrouillage au bénéfice du repos des habitants du château de Neuilly. On laissa gloser les mutins, et cette économie des bouts de chandelle n'en a pas moins continuée et ouvert une source de bénéfice de suif fondu à l'intéressante sœur du roi citoyen.

On a fait long-temps honneur à l'amour fraternel de Mademoiselle Adélaïde, de son célibat apparrant, mais aujourd'hui, les renaissantes et incessantes difficultés de marier les enfants de son frère Philippe, font penser que la prolongation de l'état de demoiselle de sa sœur, est une conséquence de la même tache qui depuis bientôt quarante-deux ans ne fait que s'étendre et s'agrandir sur le nom d'Orléans.

On disait encore une infinité d'autres choses sur le rester fille d'Adèle Egalité, et ses profondes intimités avec son frère dans sa jeunesse, choses qui du fait rentreraient dans le domaine de pécadilles fort ordinaires, par la naissance prouvée du roi des Français comme fils du géblier italien Chiappini, ce dont on s'occupe très activement, preuve qui ne laissera pas que d'ajouter à l'intensité de l'épidémie de refus de mariage qui pèse déjà sur les enfants de l'état, nés d'Orléans, et qui ne seront plus que des petits Chiappini bientôt et des petites Chiapinetes.

ENVOI D'UN LIS A LA ROSE DE L'EXIL.

Noble fleur, lis éclatant,
D'une âme candide et pure,
Symbole aimable et touchant,

Embellis la beauté même,
De ta brillante fraîcheur,
Emblème de la pudeur,
Tu dois orner ce que j'aime.

Cet hommage à d'augustes proscrits a fait dire que tandis que les fils de l'état courent par monts et par vaux pour attraper une femme, et que leurs sœurs guettent à Paris un époux qui leur échappe, la jeune, noble, et légitime petite fille de France sera bientôt la belle souveraine d'un beau royaume.

EXTRAIT DU RÉSUMÉ DE LA VIE DE PHILIPPE ÉGALITÉ, PÈRE DU ROI DES FRANÇAIS.

On avait appris au comité secret des Jacobins, pendant la nuit du 15 au 16 Janvier, que le conventionnel Pelletier de St. Fargeau et vingt-cinq autres députés de la Plaine, qui votaient sous son influence, étaient tentés de reculer devant l'horreur et les conséquences d'un régicide. Les Montagnards se comptèrent et s'en émurent; ils virent avec rage que si vingt-cinq voix leur faisaient défaut, ils ne pourraient emporter la condamnation capitale, attendu que le même nombre de vingt-cinq voix enlevées à la peine de mort, en

donnerait dix-neuf de majorité pour la détention jusqu'à la paix générale. L'immense fortune de St.-Fargeau ne permettait pas de l'attaquer du côté de l'intérêt, mais *Danton* suivit une autre route, il alla trouver le duc d'Orléans, et lui dit :—Savez-vous ce qui se passe ? Voilà St.-Fargeau qui vous abandonne avec les vingt-cinq députés dont il est le *chef de file* ; nous savons qu'ils ont résolu de voter pour toute autre peine que celle de la mort. Vous avez plus que personne à vous défier de cet incident-là, car vous avez déjà voté contre l'appel au peuple, vous avez promis *de voter la mort* avec nous autres, et vous la voterez ; ainsi jugez de votre position, si la peine de mort n'est pas assurée par la majorité des voix.

Danton n'eut pas de peine à épouvanter le lâche Egalité sur le danger de sa position, et de le faire consentir aux vues criminelles qui flattaient son ambition. St.-Fargeau, continua Danton, a toujours été de vos amis, il a pour mobile son ambition ridicule et une misérable vanité ; prenez le chemin que je vous indique, je vais vous amener St.-Fargeau.

Celui-ci arrive ; *Philippe Egalité* lui dit : Voici, mon ami, le moment de prendre une résolution définitive. On ne veut me porter au trône que lorsque j'aurai donné un dernier et irrévocable gage à la ferreur ; c'est vous dire assez que je dois me prononcer pour la mort. Vous savez d'ailleurs que si je votais différemment, le côté de la Montagne en abuserait pour calomnier mes intentions patriotiques ; ce sera, n'en doutez point, une preuve de mon dévouement à mes amis ; mais à quoi me servira de leur donner ce témoignage de ma bonne volonté, s'ils m'abandonnent, s'ils viennent faire échouer *tout ce que la mort de Louis XVI aurait de favorable pour moi*, et s'ils viennent prononcer *pour lui* contre moi.

St.-Fargeau répondit qu'il avait fait serment de ne jamais condamner à mort, il ajouta que ses amis étaient effrayés des conséquences d'une *sentence régicide*. Philippe d'Orléans le laissa pérorer tant qu'il voulut, et continua ainsi : "On est venu m'imposer une autre condition que je viens d'accepter, et celle-ci consiste à marier mes enfants dans la classe des citoyens français*, je l'ai promis à *Danton*, et comme je puis choisir librement, je vous demande, écoutez-moi bien, je vous demande la main de Mlle de St.-Fargeau pour le duc de Chartres. Le mariage pourra se faire immédiatement après la *mort de Louis XVI* ; il est question de faire asseoir votre fille sur les degrés du trône de France. En attendant qu'elle y parvienne, je n'ai pas besoin de vous dire ce que je vous conseille de faire ; vos amis pourront compter sur ma reconnaissance et se reposer sur mon zèle à les servir. Je ne vous dis que cela, décidez-vous.

St.-Fargeau, ébloui par cette demande, et se voyant déjà beau-père d'un roi futur, se résolut à voter avec les régicides, et ce fut par suite de cette manœuvre à *la d'Orléans*, que la majorité des votans pour la mort fut de 35 votes, au lieu de 19 voix de majorité comme l'avait calculé *Danton*, cet infâme ami du plus infâme Egalité, qui fut bien comme on le voit, l'agent principal de la mort de l'infortuné Louis XVI. On a dit et écrit que St.-Fargeau reçut le prix de son crime par la main d'un garde du corps, qui le tua d'un coup de poignard, mais lorsqu'on apprit qu'il existait un dédit de quatre millions pour la promesse de mariage du duc de Chartres avec Mlle de St.-Fargeau, on ne douta pas un instant que ce fut d'Orléans qui l'eut fait assassiner, crime à double but, d'abord de s'affranchir du mariage et du dédit, puis d'exciter la fureur des Jacobins par cet assassinat en le faisant précéder le supplice du roi et attribuer à un ex-garde du corps.

Au printemps de 1793, quelques mois après la mort funeste de son *parent, de son roi, et sa victime*, Merlin de Douai pénétra dans un des cabinets reculés du Palais-Royal, pour annoncer au duc d'Orléans (*Philippe Egalité*), que la Convention nationale avait décrété sa mise en accusation, et qu'il allait être conduit dans les prisons de Marseille ; Philippe entra en fureur, et défiant le tonnerre à poing fermé, il s'écria : "Comment trouvez-vous ces canailles et ces gredins, à qui j'ai rendu de si grands services, des services inappréciables ! *J'ai voté la mort du tyran ! j'ai dépensé quatre-vingt-trois millions* pour la révolution et pour assurer le triomphe de *l'égalité, de la liberté, de la fraternité, l'indivisibilité* de la république, et voilà que les Jacobins, mes frères, mes amis, osent me frapper d'une loi d'exil et d'incarcération ! Mais c'est une atrocité, et j'espère bien que les vrais amis du peuple ne le souffriront pas." Les soi-disants, ou les vrais amis du peuple, loin de s'y opposer, applaudirent avec la France entière à la punition de ce grand criminel, condamné par d'autres scélérats, ses camarades, ses complices et ses juges.

D'Orléans montra une lâcheté indigne, non au moment de son supplice, mais dans les interrogatoires qui le précédèrent ; il chercha à se défendre au détriment de tout le monde, notamment aux dépens de Mme de Genlis sa maîtresse, qu'il accusa d'avoir *perverti* sa fille, *Adèle Egalité*, et de s'être associée avec *Péthion* dans un intérêt *liberticide*. On a dit qu'il s'était confessé avant d'aller à la mort, où, et comment l'eut-il fait ? puisqu'aussitôt condamné, et après lecture de son arrêt, il fut placé sur la charette avec le député Coustard, les artisans Gondier, Laroque et *Brousse*, ce dernier qu'il fallut attacher sur la charette parce qu'il n'avait pas mérité, disait-il, *l'opprobre d'aller à la mort, côte à côte avec ce scélérat, l'infâme Egalité*.

Le cortège partit de la prison pour la place Louis Quinze, et les huées, les vociférations accompagnèrent *le parent régicide* jusqu'à l'échafaud, où ses manœuvres criminelles avaient fait monter l'infortuné Louis XVI. Pendant ce long trajet, d'Orléans montra de la fermeté, on l'attribuait au champagne dont il s'était gorgé ; il causa beaucoup avec le député Coustard, mais il n'y avait pas même de confesseur, et si Egalité s'est confessé, c'est un crime d'hypocrisie à ajouter à l'affreuse liste de ses crimes, car il ne croyait pas en Dieu, et il méprisait et haïssait les prêtres.

La soif du pouvoir, le désir de la vengeance, pour des mépris mérités, furent peut-être ses premiers

* En 1828, le duc d'Orléans disait aux libéraux qu'il avait l'intention de marier ses fils et ses filles dans la classe bourgeoise. *L'honnête homme*.

mobiles, mais sur la fin de sa carrière, la débauche l'avait ravalé à l'état des animaux sanguinaires, et il ne suivait d'autre instinct que celui de sa férocité. *Quel homme que le père du roi des Français, et la jolie petite dynastie que cela ferait à ce beau pays de France.*

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit que les beaux sentiments à la tribune sont aux actions de nos députés, ce que les beaux sentiments des rôles sont à la conduite des acteurs;—On ajoute, cela prouve qu'en France, les meilleurs comédiens ne sont pas au théâtre. On dit qu'il y a des gens qui gouvernent avec ce dont ils menacent, plutôt qu'avec ce qu'ils font;—On ajoute, que le pays qui supporte cette façon de gouverner et de faire, est bien bas tombé. On dit que l'héroïque du Champ-de-Mars, l'évêque constitutionnel, le conseil de Louis-Philippe et le guide de Thiers, est prêt à rendre l'âme;—On ajoute, qu'on ne rend que ce qu'on a, qu'ainsi de ce côté, Talleyrand n'est pas en mesure, mais qu'âme ou non à rendre, son départ pour l'autre monde serait toujours un grand opprobre politique de moins dans celui-ci. On dit qu'il est bon de ne pas sacrifier l'avenir au présent, ni le présent à l'avenir;—On ajoute, que sans doute la France n'est pas de cet avis de la sagesse, puisqu'elle laisse sacrifier présent et avenir au bon vouloir du fils d'Égalité. On dit que chacun travaillera pour lui-même en repoussant le roi des Français pour reconquérir le roi de France;—On ajoute, que cela est juste, mais qu'avant, la république passera par là. On dit qu'on n'a jamais vu un noble prince gratter lâchement l'écusson de sa famille;—On ajoute, personne ne conteste cette vérité, comme nul ne peut nier aussi que Louis-Philippe n'ait gratté, effacé, honni l'écusson de la maison d'Orléans. On dit qu'il est pénible aux Français exilés pour Louis-Philippe, d'assister à Londres aux réjouissances de l'anniversaire de Waterloo, tandis que le drapeau tricolore ombrage le trône de leur persécuteur;—On ajoute, que les Anglais remplissent un devoir de nationalité et de patriotisme, en célébrant l'anniversaire d'une victoire, sans laquelle vraisemblablement, leur pays eut eu à subir l'invasion française, et que les Français auraient tort de se plaindre (ceux qui jouissent ici d'un libre asile) de cette fête des vainqueurs, que c'est de la France qu'ils doivent se plaindre, elle qui souffre sur le trône, avec le drapeau tombé glorieusement à Waterloo, un déserteur de ce drapeau, un prince émigré, qui n'aura jamais ni la volonté ni le droit de le défendre de l'insulte, puisqu'il ne revint en France que par la protection des ennemis qui triomphèrent de cet étendard si long-temps vainqueur. On dit que la tête a tout-à-fait tourné à Cupidon Sébastiani, depuis l'anniversaire du 18 Juin;—On ajoute, que c'est l'effet du regret de n'avoir pas été convié avec sa cocarde tricolore à ces magnifiques fêtes en honneur de la victoire remportée sur le drapeau des mêmes couleurs. On dit que c'est le cœur, que c'est la conviction, que c'est le caractère qui font l'indépendance;—On ajoute, que c'est pour cela qu'il n'y a plus ombré d'indépendance dans les chambres ni dans le gouvernement. On dit que la réponse de Thiers à l'honorable M. Lafitte est tout venin;—On ajoute, cela ne pouvait être autrement, puisque c'est le serpent prêt à mordre son imprudent bienfaiteur. On dit que les républicains demandent, comme l'honorable M. Lafitte, pardon à Dieu et aux hommes d'avoir voulu et fait la révolution de Juillet;—On ajoute, qu'il ne s'agit pas de demander pardon, mais de le mériter, en débarrassant légalement la France du déserteur, du Prince Émigré, qui déshonore ce grand acte populaire, et que les moyens n'en manquent pas, qu'on lise à la tribune la correspondance du Prince Émigré, et on défie une seule voix d'oser s'élever contre le renvoi de Louis-Philippe, pas même celle de Thiers et Dupin, quoique indubitablement ils dégringoleraient avec le Sire du 7 Août.

EXTRAIT DU LIVRET DE DOMESTICITÉ DU PRINCE ÉMIGRÉ, COPIÉ SUR L'AUTOGRAPHE DE DUMOURIER, LE MENTOR DE L'ÉMIGRATION, DE CELUI QUI EST AUJOURD'HUI ROI DES FRANÇAIS AVEC LE DRAPEAU TRICOLORE.

“Le duc de Kent avec qui j'ai dîné vendredi, m'a dit que Lord Castlereagh lui avait parlé avec intérêt de *Télémaque*, et que Lord Bathurst voulait l'employer, que Canning même n'y était pas éloigné, tout cela a servi de texte à ma note.”

Certes, l'Angleterre est le seul pays qui avait conservé tous ses droits contre la révolution française, république et empire, puisqu'elle est la seule puissance qui n'a pas vu chez elle notre étendard triomphant; honneur, gloire au pays qui a su défendre sa liberté; honneur, oui, honneur à la vieille Albion, mais que la France du drapeau tricolore garde sur le trône un protégé de Lord Bathurst, Bentinck, Castlereagh ou tout autre lord de plus grand nom encore, voilà qui couvrirait à jamais d'une honte ineffaçable la révolution de 1830, si cet état de choses pouvait se prolonger, mais cela est impossible. Ah! ne désespérons pas de notre belle et noble France, elle se relevera sous la main qui l'opprime, elle ne restera pas la proie du déserteur de 92, du Prince Émigré, du comédien qui lui mentit vingt ans. Non, non, non, et mille fois non.

SOUVENIR.

L'arrestation de la veuve du Duc de Berri par les soins policiers de Thiers, et la vile et odieuse trahison du juif Deutz, cette arrestation fut annoncée à Paris le jour anniversaire de celui où Philippe Égalité monta sur l'échafaud; bien que le roi des Français en parle à tort et à travers, quelquefois même, à ce qu'on assure, avec des larmes, cependant l'anniversaire du supplice mérité de ce grand criminel, trouva son tendre fils en grande loge à l'opéra, et il y fit éclater sur l'arrestation de la cousine de sa femme une joie toute en harmonie avec son amour filial. Oh! c'est un bien bon parent, et un bien honnête homme que Louis Philippe, absolument à la façon de *Philippe Égalité*, j'allais dire à la façon de *Barbari ton ami*.

AVIS.

Pour répondre aux demandes qui lui sont faites, l'Éditeur donnera dans un des prochains numéros, tous les détails qu'on désire connaître sur l'acquisition des autographes et autres documents sur Louis-Philippe, ainsi que l'époque des propositions qui lui furent faites, et le nom des personnes qui les lui adressèrent. L'Éditeur donnera aussi des éclaircissements sur un nouveau mode de mouchardage à l'usage du gouvernement français. L'Éditeur prévient également les évadés politiques d'être extrêmement sur leur garde, de n'accueillir aucune promesse, et de tenir au sol de la libre Angleterre comme à une véritable patrie aujourd'hui pour les exilés politiques.

Les extraits de la vie de Philippe Égalité se suivront sans interruption, ainsi que les documents qui prouvent le troc d'une fille de celui-ci contre le fils du geolier Chiapini, et les aventures du Prince Émigré, selon les bornes du journal, qui en définitif ne sera point traduit en anglais, mais augmenté de moitié, l'Éditeur se réservant le droit de varier les caricatures, selon les circonstances. De ce moment, elles ne seront plus annoncées d'avance; la publication de la Caricature ne peut souffrir d'interruption que momentanée et par l'indisposition de l'Éditeur et seul rédacteur, l'existence du Journal étant assurée pour un an, à dater de son apparition à Londres. Le nom du marquis de la restauration, dont il est question dans le numéro XII, à la fin des *on dit*, c'est *Maison*, son portrait au pied de la tribune, avec celui de son honnête patron, Thiers, feront les honneurs du numéro XIII.

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Éditeur responsable de la *CARICATURE FRANÇAISE*, et des fac-simile du Prince Émigré, Louis-Philippe,

A LA FOIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,
LONDRES.

Londres: Schulze et Co., 13, Poland Street.